La finale heSam Université du concours « Ma thèse en 180 secondes » vient récemment de se dérouler dans le grand amphithéâtre des Arts et Métiers de Paris. Immersion dans ce grand challenge des doctorants, qui rencontre un succès de plus en plus important !

Le succès du concours Ma thèse en 180 secondes

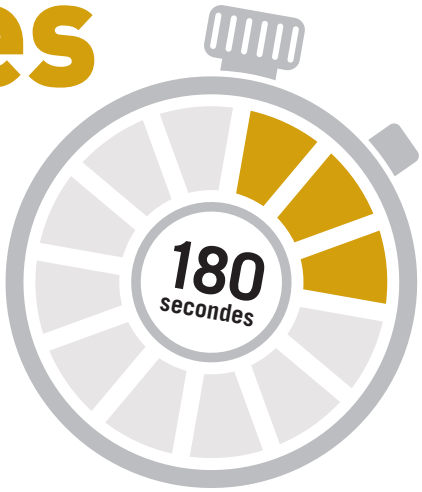

Présenter son sujet de thèse en 180 secondes, une mis-sion impossible ? Plusieurs doctorants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne relèvent ce défi, chaque année, dans le cadre de l'opération « Ma thèse en 180 secondes » (#MT180). Stressant dans un premier temps, motivant dans un second, terriblement stimulant au final. Ce concours, qui s'inspire de *Three minute thesis* (3MT®), concept conçu à l'université du Queensland, en Australie, propose en effet aux doctorants d'expliquer leur sujet de thèse en 180 secondes seulement, en le rendant passionnant et compréhensible par tous. Chaque étudiant ou étudiante doit ainsi effectuer un exposé clair, concis et néanmoins convaincant de son projet de recherche, le tout avec l'appui d'une seule diapositive ! Une occasion unique pour eux de vulgariser le contenu et les enjeux de leurs travaux auprès du grand public, et d'acquérir des compétences en communication, bien au-delà du simple exercice de style. « Ma thèse en 180 secondes est un excellent exercice de vulgarisation. Un chercheur doit en effet être capable, aujourd'hui et encore plus demain, de communiquer synthétiquement et efficacement au sujet d'un contenu scientifique sur lequel il travaille », explique Caroline Moricot, vice-présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en charge de la recherche.

12
doctorants ont participé à la finale heSam Université de 'Ma thèse en 180 secondes 2016': 7 filles et 5 garçons.

« Ma thèse en 180 secondes a été un véritable défi pour moi, compte-tenu de ma timidité »

Un concours se déroulant en plusieurs temps

Pour relever le défi, les doctorants bénéficient d'une formation sur un ou plusieurs jours, en fonction des écoles doctorales, avec pour objectif de les aider à synthétiser leurs recherches et à capter rapidement l'attention d'un auditoire. Pour la première fois, cette année, les épreuves du concours national se sont déroulées en plusieurs étapes. Une sélection « locale », au niveau des écoles et des universités, a tout d'abord été organisée. Plusieurs doctorants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont ainsi proposé leur candidature, issus de nombreuses disciplines : droit, histoire, géographie, philosophie, arts, archéologie… Au final, à l'issue d'un test grandeur nature, quatre candidatures ont été retenues : Caroline Laurent et sa thèse portant sur les conséquences des casinos indiens sur les réserves du Minnesota ; Cécile Regourd et son sujet sur la métropole et les mutations contemporaines du droit des collectivités territoriales ; Valérie Le Brenne et la gestion durable des pêcheries mondiales ; et Farah Ghalloussi et sa thèse sur l'assurance des nouveaux risques maritimes (*Cf. Encadrés portraits P. 16-17*).

Prise du selfie "officiel" de la finale heSam Université de "Ma thèse en 180 secondes", regroupant l'ensemble des doctorants.

Des sujets de thèse de grande qualité et très variés

La finale heSam Université s'est ensuite déroulée, le vendredi 15 avril dernier, dans le grand amphithéâtre des Arts et Métiers de Paris. 12 doctorants du Cnam, des Arts et Métiers et de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont ainsi présenté leur sujet de thèse, portant sur des thématiques très variées : étude du vieillissement thermique accéléré des isolants organiques, classement mécanique des sciages feuillus, le sens du travail et la mobilité professionnelle, organisation du travail et souffrance psychique… Le jury était, lui, composé de Sandra Laugier, professeure de philosophie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; Nathalie Lagarde, docteure au CNAM et lauréate de la finale 2015 de MT180 heSam Université ; Xavier Roy, directeur général de France Clusters ; Tiphaine Rivière, illustratrice et auteure de *Carnets de thèse* ; et Sébastien Laporte des Arts et Métiers et de l'Institut de Biomécanique Humaine Georges Charpak.

Une ambiance décontractée malgré une concurrence relevée

Tous les participants ont ainsi « pitché » leur sujet de thèse, placés juste à côté du chronomètre officiel, dans une belle ambiance décontractée. « *Ma thèse en 180 secondes a été un véritable défi pour moi, compte-tenu de ma timidité. Un tel concours permet de s'entraîner, de soigner son discours et de gérer son stress. Mais, au final, il s'agit d'une super expérience que je recommande vivement à tous les doctorants !* », explique Farah Ghalloussi. « *Toute expérience universitaire est bonne en soi, mais Ma thèse en 180 secondes va au-delà ! Il s'agit d'un super challenge, très original, qui permet à tous les participants de tirer de nombreux enseignements* », assure, de son côté, Cécile Regourd, doctorante en droit public à l'université.

> ***« Toute expérience universitaire est bonne en soi, mais Ma thèse en 180 secondes va au-delà ! »***

Place aux finales nationale et internationale

Au terme d'une belle finale heSam Université particulièrement relevée, animée par Mathieu Roualt, Younes Faydi, doctorant des Arts et Métiers de Cluny, s'est finalement imposé, en cumulant les prix du public et du jury, avec son sujet de thèse sur le classement mécanique des sciages feuillus. « *Remporter les deux prix était vraiment inespéré pour moi. Bien que très saine, la concurrence était particulièrement élevée et je ne pensais certainement pas m'imposer aujourd'hui. Je vais désormais essayer de représenter au mieux la ComUE heSam Université lors de la finale nationale, qui se déroulera le 31 mai prochain au Palais de la Bourse de Bordeaux, avant de peut-être représenter la France lors de la finale internationale, à Rabat, au Maroc, en septembre !* », confie Younes Faydi, quelque peu surpris de son beau succès. ■

Julien Pompey

Valérie Le Brenne

Sujet de thèse

Gouverner les océans. La gestion durable des pêcheries mondiales, un enjeu de sécurité globale

---

Valérie Le Brenne est une jeune doctorante passionnée par la mer. Après deux années de classe prépa littéraire, une licence d'histoire-géo, un master 1 en science politique et un master 2 en relations internationales, elle a commencé une thèse, en septembre 2014, sous la direction de Josepha Laroche. « *J'ai opté pour un sujet sur la gouvernance des océans car, en relations internationales, il n'y a que très peu de travaux sur ce thème. Pourtant, ils jouent un rôle important, et ont été remis sur le devant de la scène, notamment depuis la COP21. On a longtemps considéré que les mers étaient inépuisables, ce qui s'est traduit par une surexploitation des ressources marines et un déficit de contrôle. Aujourd'hui, il apparaît urgent de mettre en place des outils de gestion. Mais la régulation de cet espace n'est pas simple et implique la création de nouveaux cadres internationaux* », explique la jeune doctorante, qui réalise sa thèse dans le cadre du dispositif CIFRE, ce qui lui permet de travailler, en parallèle, pour l'ONG Bloom, spécialisée dans la pêche. « *La CIFRE est un excellent dispositif qui offre la possibilité de faire de la recherche tout en ayant un pied dans le monde pro !* »

Caroline Laurent

Sujet de thèse

Les conséquences des casinos indiens sur les réserves du Minnesota : le cas des Mille Lacs

---

Caroline Laurent a développé depuis longtemps une passion pour les Amérindiens, après avoir fait des études d'anglais. « *J'ai enseigné pendant 12 ans au collège, à l'université, en prison... Je suis ensuite partie trois ans dans le Minnesota, en vendant mon appartement notamment. J'ai fait un nouveau master en deux ans aux Etats-Unis, et j'ai débuté un doctorat à Paris 1 Panthéon-Sorbonne* », explique-t-elle. Après l'obtention de son master de gouvernance et administration tribale, Caroline Laurent est rentrée en France, son visa étudiant ayant expiré, et elle termine désormais sa thèse, sous la direction d'Annick Foucrier. « *Je rédige en ce moment et la soutenance est prévue pour décembre. Ma thèse s'intéresse à l'impact des casinos indiens, et je défends l'idée qu'ils ont eu un effet plus positif que négatif. J'ai étudié l'une des tribus Ojibwes, une réserve de 4300 membres. Ils arrivent en effet à faire des choses très encourageantes, avec notamment des services à la communauté (école, crèche, clinique, centre culturel...), et en travaillant sur le long terme* », souligne Caroline Laurent, qui a pu adopter une approche différente et plus simple, en étant ni américaine, ni indienne.

Cécile Regourd

Sujet de thèse

La métropole et les mutations contemporaines du droit des collectivités territoriales

---

Cécile Regourd est une jeune doctorante en droit public. Elle a débuté son cursus universitaire à Toulouse 1 Capitole, avant de rejoindre Paris 1 Panthéon-Sorbonne en master 2 de droit public fondamental, dans la perspective d'une thèse de doctorat. « *Sous la direction de Michel Verpeaux, je mène aujourd'hui une recherche sur les mutations contemporaines du droit des collectivités territoriales, et j'ai eu la chance d'obtenir un contrat doctoral ainsi qu'une mission d'enseignement* », explique Cécile Regourd, qui a mené en parallèle des travaux dirigés en droit constitutionnel, droit administratif et droit des collectivités territoriales. « *La recherche me tente depuis longtemps, et mon sujet, mêlant droit administratif et droit constitutionnel, a muri suite aux lois relatives à la réforme territoriale. J'essaie ainsi d'analyser les mutations provoquées par les métropoles, qui sont de deux ordres. Il y a, d'une part, une recomposition territoriale dont les métropoles constituent un élément majeur, reconfigurant le rôle des divers niveaux territoriaux et, d'autre part, une remise en cause des principes et catégories classiques du droit de l'organisation décentralisée* », ajoute-t-elle.

Farah Ghalloussi

Sujet de thèse

L'assurance des nouveaux risques maritimes

Farah Ghalloussi voue « *une passion invétérée pour la mer ! Je n'ai pas grandi sur un bateau, mais presque !* » Au passage, la jeune femme a passé deux bacs, un français et un tunisien, une licence de droit privé à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales Tunis 2, une maîtrise en droit international des affaires ainsi qu'un master de droit international comparé, globalisation et pluralisme juridique à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. « *Je suis désormais en 3ème année de thèse, sous la direction du professeur Philippe Delebecque, dans le département de droit privé. Je cherche à identifier les nouveaux risques maritimes. Je travaille sur la piraterie, le terrorisme, le manque d'harmonisation juridique, et propose des solutions en droit des assurances. En 2020, le volume des transactions maritimes devrait doubler : il s'agit, de ce fait, d'un secteur d'avenir, tourner vers l'international, et cela m'inspire beaucoup de liberté* », ajoute Farah Ghalloussi. Elle envisage par la suite de « *transmettre sa passion, d'enseigner le droit et de devenir experte auprès de cabinets d'avocats et de spécialistes en la matière* ».